

Le texte qui suit est un sommaire des principales caractéristiques du FNB indiciel mixité nord-américaine Evolve (le « FNB » ou « HERS »). Vous pouvez trouver de l'information plus détaillée sur le FNB dans le prospectus. Vous pouvez obtenir le prospectus sur le site Web d'Evolve Funds Group Inc. (« Evolve Funds ») au [www.evolvefunds.com](http://www.evolvefunds.com), en communiquant avec Evolve Funds au [info@evolvefunds.com](mailto:info@evolvefunds.com), ou en appelant au 416.214.4884 ou au 1.844.370.4884.

## BREF APERÇU

Symbole boursier :	HERS	Symbole de l'indice/indice de référence :	Solactive Equileap North American Gender Equality Index Canadian Dollar Hedged
Bourse :	Bourse de Toronto (TSX)	Sous-conseiller :	s.o.
CUSIP :	30052M105	Fréquence des distributions :	Mensuelle
ISIN :	CA30052M1059	Admissibilité au RRD :	Non offert à l'heure actuelle
Monnaie :	\$ CA	Admissibilité aux RER :	Oui
Date de création :	Le 4 août 2017	Ratio des frais de gestion <sup>1</sup> :	Inconnu pour l'instant

## OBJECTIF DE PLACEMENT

HERS cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire et avant déduction des frais, le rendement du Solactive Equileap North American Gender Equality Index Canadian Dollar Hedged ou d'un indice qui le remplace. Il investit dans des titres de capitaux propres de sociétés qui sont situées au Canada et aux États-Unis et qui ont démontré leur engagement envers la mixité dans le cadre de leur stratégie de responsabilité sociale. La totalité ou la quasi-totalité du portefeuille qui est attribuable à des monnaies étrangères, le cas échéant, sera couverte par rapport au dollar canadien.

Les tableaux ci-dessous sont conçus pour vous donner un aperçu des placements du FNB au 4 août 2017. Ces placements changeront au fil du temps.

<b>10 principaux placements (4 août 2017)</b>   % de la valeur liquidative	<b>Répartition des placements (4 août 2017)</b>   % des actifs
CETTE INFORMATION N'EST PAS ENCORE CONNUE PUISQU'IL S'AGIT D'UN NOUVEAU FNB	CETTE INFORMATION N'EST PAS ENCORE CONNUE PUISQU'IL S'AGIT D'UN NOUVEAU FNB

## QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FNB ?

Tous les placements comportent un certain risque. Lorsque vous investissez dans le FNB, la valeur de votre placement peut augmenter ou diminuer. Pour une description des risques associés à ce FNB, consultez le prospectus du FNB.

## FRAIS DU FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB. Les frais du FNB se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels du FNB correspondent à 0,40 % de la valeur liquidative des parts, à l'exclusion des taxes applicables. Puisque le FNB est nouveau, ses frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore connus.

		Taux annuel (en % de la valeur du FNB)
Ratio des frais de gestion (RFG) <sup>1</sup>	Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du FNB.	Inconnu
Ratio des frais d'opérations (RFO) <sup>2</sup>	Il s'agit des frais d'opérations du FNB.	Inconnu
Frais du FNB	Le montant des frais du FNB correspond à la somme du RFG et du RFO et ne constitue pas des frais distincts payables par le FNB.	Inconnu

<sup>1</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des frais de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

<sup>2</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

## COMMISSIONS DE SUIVI

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des parts du FNB.

## AUTRES FRAIS

Vous pourriez devoir payer des frais de courtage à votre courtier à la souscription et à la vente des parts du FNB.

## INFORMATION SUR LES DROITS

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez : a) le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation, ou b) d'autres droits et recours si le présent document ou le prospectus du FNB contient de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Evolve Funds ou votre conseiller :

Evolve Funds Group Inc. | Brookfield Place, 161 Bay St, Suite 2700, Toronto (Ontario) M5J 2S1 | 416.214.4884 | 1.844.370.4884 | [www.evolvefunds.com](http://www.evolvefunds.com)

Le texte qui suit est un sommaire des principales caractéristiques du FNB indiciel mixité nord-américaine Evolve (le « FNB » ou « HERS »). Vous pouvez trouver de l'information plus détaillée sur le FNB dans le prospectus. Vous pouvez obtenir le prospectus sur le site Web d'Evolve Funds Group Inc. (« Evolve Funds ») au [www.evolvefunds.com](http://www.evolvefunds.com), en communiquant avec Evolve Funds au [info@evolvefunds.com](mailto:info@evolvefunds.com), ou en appelant au 416.214.4884 ou au 1.844.370.4884.

#### BREF APERÇU

Symbole boursier :	HERS.B	Symbole de l'indice/indice de référence :	Solactive Equileap North American Gender Equality Index Canadian Dollar Hedged
Bourse :	Bourse de Toronto (TSX)	Sous-conseiller :	s.o.
CUSIP :	30052M204	Fréquence des distributions :	Mensuelle
ISIN :	CA30052M2040	Admissibilité au RRD :	Non offert à l'heure actuelle
Monnaie :	\$ CA	Admissibilité aux RER :	Oui
Date de création :	Le 4 août 2017	Ratio des frais de gestion <sup>1</sup> :	Inconnu pour l'instant

#### OBJECTIF DE PLACEMENT

HERS cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire et avant déduction des frais, le rendement du Solactive Equileap North American Gender Equality Index Canadian Dollar Hedged ou d'un indice qui le remplace. Il investit dans des titres de capitaux propres de sociétés qui sont situées au Canada et aux États-Unis et qui ont démontré leur engagement envers la mixité dans le cadre de leur stratégie de responsabilité sociale. Toute exposition du portefeuille qui est attribuable à des monnaies étrangères ne sera pas couverte par rapport au dollar canadien.

Les tableaux ci-dessous sont conçus pour vous donner un aperçu des placements du FNB au 4 août 2017. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (4 août 2017)	% de la valeur liquidative
CETTE INFORMATION N'EST PAS ENCORE CONNUE PUISQU'IL S'AGIT D'UN NOUVEAU FNB	

Répartition des placements (4 août 2017)	% des actifs
CETTE INFORMATION N'EST PAS ENCORE CONNUE PUISQU'IL S'AGIT D'UN NOUVEAU FNB	

#### QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FNB ?

Tous les placements comportent un certain risque. Lorsque vous investissez dans le FNB, la valeur de votre placement peut augmenter ou diminuer. Pour une description des risques associés à ce FNB, consultez le prospectus du FNB.

#### FRAIS DU FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB. Les frais du FNB se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels du FNB correspondent à 0,40 % de la valeur liquidative des parts, à l'exclusion des taxes applicables. Puisque le FNB est nouveau, ses frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore connus.

		Taux annuel (en % de la valeur du FNB)
Ratio des frais de gestion (RFG) <sup>1</sup>	Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du FNB.	Inconnu
Ratio des frais d'opérations (RFO) <sup>2</sup>	Il s'agit des frais d'opérations du FNB.	Inconnu
Frais du FNB	Le montant des frais du FNB correspond à la somme du RFG et du RFO et ne constitue pas des frais distincts payables par le FNB.	Inconnu

<sup>1</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des frais de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

<sup>2</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

#### COMMISSIONS DE SUIVI

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des parts du FNB.

#### AUTRES FRAIS

Vous pourriez devoir payer des frais de courtage à votre courtier à la souscription et à la vente des parts du FNB.

#### INFORMATION SUR LES DROITS

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez : a) le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation, ou b) d'autres droits et recours si le présent document ou le prospectus du FNB contient de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

#### RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Evolve Funds ou votre conseiller :

Evolve Funds Group Inc. | Brookfield Place, 161 Bay St, Suite 2700, Toronto (Ontario) M5J 2S1 | 416.214.4884 | 1.844.370.4884 | [www.evolvefunds.com](http://www.evolvefunds.com)